

TAUX DES DROITS D'INSCRIPTION 2017/2018
Diplômes nationaux relevant du cycle de master
IEJ, PREPARATION AUX CONCOURS NIVEAU MASTER (PE, CPE,
PLC, PLP)
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques
Diplôme d'Etat de sage-femme

SITUATION DE L'ETUDIANT	Droit Inscription Principale E1	Médecine Préventive Universitaire	Sécurité Sociale	Droit Inscription Seconde E2	TOTAL A PAYER
- Boursiers (sur présentation de l'attestation de bourse 2017/2018 délivrée par le CROUS) - Etudiants exonérés par le Président de l'UA bénéficiant de la sécurité sociale de leurs parents. - Etudiants stagiaires, titulaires d'un M1 MEEF et lauréats d'un concours « enseignant »		5,10 €			5,10 €
Etudiants préparant deux diplômes nationaux à l'UA (hormis les boursiers) taux réduit à ajouter au taux plein du diplôme le plus élevé.				168 €	168 €
Auditeurs libres	184 €				184 €
Etudiants exonérés par le Président de l'UA ne bénéficiant pas de la sécurité sociale de leurs parents		5,10 €	217 €		222,10 €
- Salariés - Non boursiers bénéficiant de la sécurité sociale de leurs parents nés après le 31/08/1998 - Ressortissants de l'espace économique européen, - Demandeurs d'asile, réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire.	256 €	5,10 €			261,10 €
- Etudiants ne bénéficiant pas de la sécurité sociale de leurs parents nés entre le 01/09/1989 et le 31/08/1998 - Etudiants étrangers	256 €	5,10 €	217 €		478,10 €

Le droit d'inscription principale (E1) inclut la part minimum réservée au service de documentation (bibliothèque universitaire) fixée à 34 € et celle destinée au financement du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) à 16 €